



HAL
open science

Penser et “ construire ensemble ” l’espace rural de demain Acquis et recherches en cours

Xavier Guillot

► **To cite this version:**

Xavier Guillot. Penser et “ construire ensemble ” l’espace rural de demain Acquis et recherches en cours. Publications de l’Université de Saint-Etienne. Espace rural & projet architectural. Volume 3. Du terrain à la recherche: objets et stratégies., 3, pp. 14-27, 2012, Espace rural et projet spatial. hal-03637202

HAL Id: hal-03637202

<https://hal.science/hal-03637202>

Submitted on 11 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Penser et « construire ensemble » l'espace rural de demain

Acquis et recherches en cours

Xavier Guillot

Quatre années après la naissance du réseau d'enseignement et de recherche « Espace rural et projet spatial », le moment est venu, avec la parution de ce troisième ouvrage¹, d'effectuer un bilan des actions conduites au sein de ce réseau et des connaissances acquises durant cette période. Mais au-delà de l'élaboration de ce bilan, l'enjeu du présent ouvrage se situe à un autre niveau. Il s'agit pour nous, sinon de « fonder » un champ de recherche, du moins d'en définir les contours et les axes de travail ; des axes dont l'objectif principal sera d'enrichir nos stratégies de projet architectural et spatial dans le contexte dont on a fait ici notre objet d'étude : l'espace rural. Avant d'aborder cette étape, nous reviendrons sur le cheminement de notre pensée et de ses acquis. Nous rappellerons quel fut au départ le constat sur lequel nous avons choisi de développer notre réflexion et les objectifs que nous lui avons assignés.

Constat et problématique

Au départ, un constat simple a guidé notre action : depuis la mise en place des écoles d'architecture dans les années 1970, les enjeux spatiaux liés au projet architectural ont principalement été associés au contexte de la ville, aux questions liées à sa densification ou à son extension, avec notamment les problèmes posés par le processus dit de périurbanisation. Ainsi, l'espace rural a-t-il été généralement perçu comme un enjeu subalterne et son aménagement rarement présenté comme problématique. Sa conception s'inscrit « naturellement » dans celle de la ville. Dans ce contexte, toute réflexion sur la spécificité des pratiques de projet liées à l'espace rural a été marginalisée, des pratiques qui s'attacheraient à en saisir et à en valoriser les particularités locales qu'illustre l'étendue du lexique pour le désigner : village, hameau, lieu-dit, etc.

Introduire aujourd'hui la question de l'espace rural en école d'architecture est par conséquent fondé sur le constat selon lequel l'approche que l'on a de son aménagement a été subordonnée à une forme d'« urbano-centrisme² ». Généralement les pratiques de projet associées à sa transformation reposent sur des outils élaborés à partir d'un référentiel unique : celui de la densité et de la « ville compacte³ ». Or, après des décennies d'exode rural, d'autres dynamiques démographiques et de peuplement travaillent aujourd'hui l'espace rural⁴. Le processus de « contre-urbanisation⁵ », identifié en premier par les Anglo-Saxons, s'est amplifié. Il touche un grand nombre de pays européens, y compris la France. Aujourd'hui l'espace rural⁶ n'est plus en voie de désertification. C'est même le

¹ Les deux premiers ouvrages sont : Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et Projet spatial*, vol. I, *Réflexions introductives/stratégies pédagogiques*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2010, 240 p. ; Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et Projet spatial*, vol. II, *Vers un nouveau pacte ville-campagne ?*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2011, 240 p.

² Voir Xavier Guillot, « Espace rural et projet spatial. Un défi pédagogique et professionnel à relever », dans Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et Projet spatial*, vol. I, *Réflexions introductives/stratégies pédagogiques*, op.cit., p. 12-17.

³ Voir Martin Chénot, « Pour une alternative au modèle de la "ville compacte" », dans Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et Projet spatial*, vol. II, *Vers un nouveau pacte ville-campagne ?*, op. cit., p. 12-15.

⁴ En France, dès 1982, le recensement général de la population traduit une augmentation démographique dans les campagnes due essentiellement à un solde migratoire positif. Ainsi, l'espace à dominante rurale rassemble désormais 10,5 millions de personnes, soit 18 % de la population métropolitaine sur plus du tiers du territoire national. Voir Didier Boutet, « L'importance d'une dynamique résidentielle dans le rural isolé », *Économie régionale et urbaine*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, n° 5, 2006, p. 782-799.

⁵ Brian J. L. Berry, *Urbanization and Counterurbanization*, Beverly Hills, Sage Publications, 1976.

⁶ Selon le découpage Insee (1996), l'espace à dominante rurale est composé de quatre types de territoires : rural sous influence urbaine – pôles ruraux – périphérie des pôles ruraux – rural isolé. Sur cette question, voir Thomas Le Jeannic et Virginie Piquet, « Villes et campagne de quoi parle-t-on ? », *Les Campagnes et leurs Villes – Contours et caractères*, Paris, Insee et Inra, 1998.

contraire qui s'est opéré depuis plus de deux décennies⁷.

L'inscription de cette dynamique démographique a donc au départ constitué le cadre général de notre interrogation. Formulée autrement, c'est symboliquement la « rencontre » entre deux mondes qui en a constitué l'amorce : d'une part, le monde des ruraux qui, dans la longue durée, a œuvré à la construction de l'espace rural par son attachement au travail de la terre ; d'autre part, le monde des citadins qui, dans un rapport d'immédiateté, perçoit cet espace comme un nouvel « eldorado résidentiel ». Par rapport à ce constat et à cette interrogation générale, un triple objectif de recherche a guidé notre travail depuis notre première rencontre dans le Puy-de-Dôme en 2009⁸ :

- Comment penser l'évolution et l'aménagement spatial de ces territoires dans une dynamique d'urbanisation mondialisée, prenant en compte leurs spécificités locales ?
- Comment, par rapport à cette évolution, transmettre des compétences singulières dans l'enseignement du projet en école d'architecture ? Et quels types de compétences ?
- Comment, en termes de recherche, engager une réflexion visant à comprendre la complexité des territoires ruraux, avec retour de connaissances dans l'enseignement du projet et dans les pratiques professionnelles ?

Repères théoriques

Les travaux effectués en vue de préparer notre seconde rencontre en Ardèche en 2010⁹ nous ont permis d'effectuer un pas significatif dans notre réflexion avec, en préalable, la reconnaissance d'un courant de pensée remarquable pour la définition de notre cadre théorique : celui représenté par la Société des territorialistes initiée en Italie par Alberto Magnaghi¹⁰. Deux de ses membres, Daniele Vannetiello¹¹ et Daniela Poli¹², ont successivement apporté leur contribution à nos travaux. De cette école de pensée, nous mentionnerons ici une idée clé par rapport à notre problématique : la notion de « pacte ville/campagne¹³ ». Il s'agit ici de souligner que toute réflexion engagée sur l'espace rural ne peut s'affranchir d'un travail portant sur l'espace urbain et sur la dialectique qui s'opère entre ces deux entités spatiales, culturelles et économiques. D'où la notion de « complexité territoriale », souvent mentionnée dans nos travaux et notre enseignement, visant à donner autant de poids à la ville et à la campagne dans notre approche des questions d'urbanisme et d'aménagement¹⁴.

Dans cette optique, nous avons adopté la critique majeure effectuée par les territorialistes italiens sur les pratiques d'aménagement antérieures : l'effacement progressif de ce caractère intégré de l'ensemble ville/campagne que nous décrit dans cet ouvrage Daniela Poli avec pour conséquence « une forme de déracinement de la ville par rapport à son territoire ». Pour cet auteur : « Le projet de

⁷ Bernard Kayser, *La Renaissance rurale*, Paris, Armand Colin, 1990.

⁸ Lors du premier colloque « Espace rural et projet spatial » qui s'est tenu les 16 et 17 octobre 2009 à Aydat en partenariat avec le PNR des Volcans d'Auvergne et dans le cadre des ateliers territoriaux du Grenelle de l'Environnement.

⁹ Lors du second colloque « Espace rural et projet spatial » qui s'est tenu les 21 et 22 octobre 2010 à Jaujac en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche et le CAUE de l'Ardèche.

¹⁰ Alberto Magnaghi, *Le Projet local*, Wavre, éditions Mardaga, 2003.

¹¹ Daniele Vannetiello, « Les échelles et les outils du projet territorialiste en Italie » dans Xavier Guillot (dir.), .), *Espace rural et Projet spatial*, vol. II, *Vers un nouveau pacte ville-campagne ?*, p. 34-62.

¹² Voir dans cet ouvrage, Daniela Poli, « La dimension locale dans le projet du parc agricole de la Toscane centrale », p. 42-59.

¹³ « Vers un nouveau pacte ville-campagne ? » a effectivement été le sous-titre que l'on a souhaité donner à l'ouvrage issue de notre rencontre en Ardèche.

¹⁴ Je fais ici référence aux enseignements du champ de discipline « ville et territoire » à l'Ensase que je coordonne où, de la première année de licence jusqu'au master, la question de la « complexité territoriale » a été instituée comme le fil conducteur de tous les enseignements propres à l'urbanisme et à l'aménagement. L'équipe pédagogique impliquée dans ce champ est composée de François Chomiene, Henri Layes, Remy Maisonneuve, Claire Planchat, Alexis Pernet, Marcel Ruchon et Eric Sainéro.

la société moderne n'est pas intégré, il est "superposé" au territoire, considéré comme un sol, sans profondeur géologique et historique, et perçu comme un "simple support" de diverses fonctions de plus en plus dissociées des savoir-faire locaux en matière d'entretien, de "soin" apporté au territoire par ceux qui y vivent et en vivent au quotidien. Ce fait tend à transformer des contextes locaux en espaces génériques sans caractères propres¹⁵. »

Traiter de l'espace rural dans une perspective de projet impliquait donc de s'engager dans une critique des doctrines d'aménagement qui ont œuvré au xx^e siècle, et, simultanément, d'inscrire cette question dans un cadre d'étude faisant écho à la longue durée des organisations spatiales de nos sociétés : leur soutenabilité par rapport à une aire géographique spécifique, à un territoire donné¹⁶. Une telle approche conduirait à interroger la capacité de nos sociétés contemporaines à « ménager » un espace humain hérité des générations passées et à lui donner un sens et une légitimité nouveaux par rapport à notre époque. D'où la nécessité de lier notre réflexion au débat sur le développement soutenable en cours dans les écoles d'architecture et d'y inscrire nos questions. En quoi les questions propres à l'espace rural trouvent-elles leur place dans ce débat tout en lui donnant un sens particulier ? Inversement, en quoi ce débat sur la soutenabilité peut-il nous aider à consolider notre propos et à participer à la construction d'un nouveau champ de connaissance ? Telles sont les questions clés qui ont orienté notre réflexion pour organiser notre troisième rencontre qui s'est tenue dans la Loire en 2011¹⁷.

La notion de recyclage a été au départ l'entrée choisie pour effectuer ce lien¹⁸. Si cette notion nous paraît incontestablement pertinente à l'échelle du projet architectural comme l'œuvre de Rural Studio le montre¹⁹, la légitimité d'étendre son usage à l'espace rural exigeait d'être précisée à l'aune du changement d'échelle auquel on a à faire. En la matière, il nous a semblé plus approprié d'évoquer l'idée de « nouveau cycle de vie²⁰ » pour faire valoir la complexité et aussi l'ampleur de la tâche, liées notamment à la dimension anthropologique de l'espace rural. Il nous paraissait légitime que cette idée de « nouveau cycle de vie » s'appuie sur une réalité sociale précédemment soulignée : c'est dans les territoires ruraux que la croissance démographique est la plus forte ; un fait expliquant par ailleurs les bouleversements physiques auxquels on assiste depuis une triple décennie, dont l'une des conséquences spatiales la plus emblématique – et la plus urgente à traiter – est l'amenuisement des terres agricoles dû à l'essor de l'habitat individuel.

Concernant ces bouleversements, le propos généralement tenu pour en infléchir les effets relève à notre sens d'une logique de pensée limitée sur le plan théorique, car se résumant à une stratégie unique : densifier. Un tel propos pourrait laisser croire qu'aucune autre forme d'aménagement ne soit possible aujourd'hui ; qu'il n'y avait pas dans le passé des activités humaines autrement organisées que sur le modèle de la compacité : ni flore ni faune ni autres éléments de notre cadre de vie qui auraient participé – et selon d'autres modalités – à la grande diversité spatiale environnement. Face

¹⁵ Voir dans cet ouvrage son article « La dimension locale dans le projet du parc agricole de la Toscane centrale », p. 42-59.

¹⁶ À cet égard, la question de la soutenabilité pose cet enjeu central que Giorgio Ferraresi nous suggère : « repenser la ville dans sa relation générative au territoire » et donc reconsidérer le « rôle de la *production primaire* de la ville et du territoire, alliance entre urbain et rural et entre production de qualité et consommation consciente et assumée ». Voir Giorgio Ferraresi, *Produce e scambiare valore territoriale* (Produire et transformer les valeurs territoriales), Alinea, Florence, 2009. Ma dette dans l'usage de ces extraits tirés de l'ouvrage de Ferraresi revient à François Choay qui les a traduits et me les a transmis.

¹⁷ Lors du troisième colloque « Espace rural et projet spatial » les 27 et 28 octobre 2011 à Saint-Étienne et à Saint-Chamond en partenariat avec l'Ensa de Lyon, et le PNR du Pilat.

¹⁸ Concernant ces définitions, voir dans cet ouvrage l'article d'Alain Findeli, « Les chercheurs dans nos campagnes. Pour une recherche architecturale par le projet », p. 254-267.

¹⁹ Voir dans cet ouvrage, « De la soutenabilité architecturale par Rural Studio », p. 60-90.

²⁰ Nous avons intitulé notre troisième colloque, d'où sont tirés la majorité des contributions de cet ouvrage : « Vers un nouveau cycle de vie des territoires ruraux ».

à cette lecture réductrice et urbano-centriste des formes que pourraient demain revêtir nos établissements humains, l'heure est à la révision du regard porté généralement sur la conduite de nos pratiques d'aménagement.

Terrain et enjeux

Bien entendu, les bouleversements paysagers et environnementaux liés à la diffusion de la maison individuelle ne sont pas absents des débats d'idées actuels en urbanisme et en aménagement. L'espace dit périurbain, que l'on inclut naturellement dans notre champ de réflexion, est sans doute un des objets les plus traités, dans les écoles d'architecture notamment. Toutefois, par rapport à nos observations et à nos objectifs, la très grande majorité de ces travaux²¹ ne nous paraît pas satisfaisante car ils n'abordent pas réellement une des questions de fond que l'on doit se poser : celle concernant le statut spatial, social et économique de ces territoires récemment urbanisés. En cela, ils suggèrent peu d'ouvertures pour penser ce « nouveau cycle » qui se dessine en termes de projet, mis à part – triste destin selon nous pour nos sociétés contemporaines – l'éloge de cet espace uniforme périurbain, dont il serait question qu'il devienne à long terme notre « horizon culturel²² ».

Par rapport à ce processus de périurbanisation, ni les projets de densification, ni ceux traitant de la « résidentialisation » ou de l'intégration d'une agriculture périurbaine ne nous paraissent être à eux seuls à la hauteur des enjeux d'aménagement qui se dessinent pour les générations à venir. Densifier, « résidentialiser » ou cultiver partiellement cet espace, sans poser simultanément la question du devenir du foncier agricole – et donc de la place que cette activité occupera dans nos sociétés modernes – n'aura guère de portée sur le processus en cours. C'est seulement en apportant des réponses globales et opérationnelles à ces questions que l'on pourra enrayer la lente désintégration dont sont l'objet les territoires ruraux depuis un demi-siècle. C'est un défi majeur qui dépasse bien entendu les compétences de l'architecte seul, mais auquel il peut néanmoins contribuer. Des propositions allant dans ce sens sont exposées dans cet ouvrage²³. D'autres le seront dans nos prochaines rencontres.

Pour avancer dans une logique de transformation soutenable de l'espace rural et d'une nouvelle alliance entre ville et campagne, un autre type de constat critique doit être effectué sur les pratiques d'aménagement actuelles et les outils dont on dispose. Comme Rémy Maisonneuve l'avait bien identifié et énoncé²⁴ : les outils sur lesquels reposent nos pratiques dans les territoires ruraux – particulièrement ceux visant à construire de nouveaux logements pour répondre aux changements démographiques en cours – relèvent d'un système tripartite très coercitif qui appelle un certain nombre de critiques.

- Tout d'abord, ces aménagements reposent généralement sur une échelle unique : celle de l'opération d'aménagement (quartier, îlot, agrégat foncier délimité par le document d'urbanisme) et d'un projet dont le périmètre opérationnel ne prend pas en compte les enjeux

²¹ On pourrait mentionner les travaux de la plateforme Bimby portant sur les processus de densification dans les zones périurbaines.

²² J'écarte de cet « horizon culturel périurbain » et de ma critique les travaux qui, au-delà du constat, posent la question de la transformation de l'espace périurbain en termes de scénarios prospectifs. Nous pensons en particulier aux travaux de géographes comme ceux de Martin Vanier qui a participé à plusieurs reprises aux réunions de notre réseau.

²³ Dans des registres différents, voir dans cet ouvrage l'expérience de la bergerie de Villarceaux exposée par Baptiste Sanson (« Quel prototype agricole proposer pour les espaces périurbains de grandes cultures ? Retour sur l'expérience de la bergerie de Villarceaux », p. 111-116), ou celle du parc de la Deule dans la périphérie de Lille restituée par Yves Hubert (« Le paysage, une clef d'entrée pour revisiter le territoire ? L'expérience du parc de la Deule à Lille », p. 127-131)

²⁴ Rémy Maisonneuve, « Aménagement durable des territoires ruraux : pour une approche multiscalair des projets », in Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et Projet spatial*, vol. II, *Vers un nouveau pacte ville-campagne ?*, op. cit., p. 212-218.

de son incidence sur « l'habiter local ». Or, l'intégration urbaine et sociale des habitants, objectif commun à tout projet d'aménagement s'inscrivant dans une logique de soutenabilité, ne peut être atteinte qu'en articulant les échelles spatiales.

- Ensuite, ces aménagements sont conduits par un acteur principal : la commune. Il est fréquent que cette dernière réalise des études préopérationnelles qui constitueront le cahier des charges transmis aux opérateurs chargés de la réalisation du projet. Ce mécanisme chronologique et « descendant » ajoute à la segmentation spatiale une segmentation cette fois-ci d'ordre organisationnel où :
 - la programmation serait l'affaire exclusive des décideurs publics, avec quelques dispositifs d'information de la population ;
 - la réalisation des opérations serait le domaine réservé des opérateurs (publics ou privés) spécialisés, selon les situations, dans le domaine de l'habitat ou du foncier d'activités. La concertation est là aussi de mise, en saupoudrage de quelques dispositifs d'expositions ou de réunions publiques.
- Finalement, on trouve dans ces aménagements une fonction urbaine dominante : la fonction résidentielle. Les créations d'équipements publics, ou encore commerciaux et de services, qui pourraient participer à l'intégration urbaine et sociale des populations, sont rares. Généralement, les expérimentations d'écoquartiers dans les territoires ruraux proposent une très faible mixité fonctionnelle. Cette fonction urbaine a une forme de pouvoir d'exclusion sur toutes les autres fonctions, incluant celles qui préexistaient, en particulier l'activité agricole déterminante sur le plan spatial et paysager.

Le principal écueil de ce dispositif qui, ponctuellement peut donner des résultats positifs, est qu'il ne peut pas constituer le fondement d'une stratégie territoriale globale qui proposerait également un nouveau type de rapport avec les « territoires urbains ». En effet, comme le souligne par ailleurs Rémy Maisonneuve : ces dispositifs et le système sur lequel ils reposent n'expriment en rien une pensée complexe²⁵ de l'espace et des acteurs, permettant de combiner des réponses à plusieurs besoins collectifs interdépendants (logement, emploi, alimentation, déplacements, biodiversité, loisirs, etc.) et de parvenir à une plus grande articulation des échelles spatiales, et donc des acteurs territoriaux. Aucun acteur public ou privé, quels que soient son échelle et ses moyens, ne peut développer à lui seul, et pour lui-même, des aménagements durables²⁶. Son action étant partie intégrante d'un système d'acteurs complexe, elle doit être assortie de ce travail de recoupement et de cette interdépendance entre les territoires, cette « interterritorialité », comme Martin Vanier la nomme²⁷, qui nécessite de donner une hybridité nouvelle aux projets territoriaux et urbains. En cela, elle interroge la capacité des « territoires institutionnels » à se structurer, à s'ouvrir sur la société civile et sur les partenaires privés de l'aménagement, pour renouveler la pensée et la pratique du projet.

Champ de réflexion

Partant de ces constats et analyses, trois hypothèses de travail, trois champs de réflexion peuvent être dégagés visant à orienter le projet architectural et spatial en milieu rural vers une nouvelle conceptualisation.

²⁵ Edgar Morin définit la complexité comme « ce qui ne peut se résumer en un maître mot, ce qui ne peut se ramener à une seule loi, ni se réduire à une idée simple ». La pensée complexe « aspire à une connaissance multidimensionnelle, reconnaissant des liens entre les entités que notre pensée doit nécessairement distinguer sans isoler ».

²⁶ « Ville désirée, ville durable : un projet à partager », *Techni.cités*, n° 194, septembre 2010, p. 22.

²⁷ Marc Vanier, *Le Pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Anthropos Economica, 2008, 160 p.

Premier champ : celui désigné par l'enjeu du « territoire-ressource », qui nous a été inspiré par l'école territorialiste. « Ressource » est perçue ici dans une acceptation large. L'objectif est d'inscrire le projet spatial dans une perspective faisant écho à la longue durée des organisations spatiales de nos sociétés : leur soutenabilité par rapport à une aire géographique et à un territoire donnés. Cet enjeu pose ainsi la question de la capacité de nos sociétés urbaines à simultanément « ménager » un espace rural hérité des générations passées et à y inscrire durablement l'établissement de nouvelles populations.

Second champ d'investigation : celui reposant sur le fait, qu'au-delà du statut agricole des territoires ruraux hérité des générations passées, ils sont aujourd'hui traversés et façonnés par différentes activités reflétant les mutations économiques et sociétales de notre époque. Ce sont aujourd'hui des espaces multifonctionnels comme les géographes les qualifient²⁸. Cette multifonctionnalité renvoie à cette complexité territoriale et programmatique que l'on a évoquée précédemment. C'est très certainement à partir de ce fait qu'il convient aujourd'hui de faire preuve d'audace dans la pratique du projet spatial : d'élaborer ces nouvelles « alliances » sociales, économiques et culturelles. Ce qui implique notamment de gérer avec intelligence les effets paradoxaux du tourisme qui peuvent aussi être négatifs.

Finalement, troisième champ de réflexion, notamment induit par l'enjeu que pose cette multifonctionnalité des territoires ruraux : construire du « bien commun ». Cette notion qui nous a été suggérée précédemment par André Micoud²⁹ peut être interprétée de multiples façons. En l'occurrence, il s'agira pour nous d'agencer et de solidariser, par le projet, des fonctions autrement que par des principes de densité inspirés de la ville – de promouvoir ces formes « d'urbanités rurales » que nous avons précédemment décryptées³⁰. Dans le présent ouvrage, le cas du projet du parc agricole de la Toscane centrale exposé par Daniela Poli³¹ est une illustration de cette idée, par la combinaison de références spatiales et culturelles qui en sous-tend l'élaboration. Construire du « bien commun », c'est également – et comme on le saisira tout au long des contributions de cet ouvrage – construire ces « zones blanches » évoquées par Alexis Pernet³², visant à déconstruire les déterminismes culturels et professionnels qui conditionnent notre lecture de l'espace rural afin de construire un autre regard et d'autres outils pour traiter de sa transformation.

Axes de recherches

Au-delà de la formulation de ces trois champs de réflexion acquis, le défi de cet ouvrage était aussi d'énoncer la prochaine étape de nos travaux : identifier les questions de recherche qui sont désormais les nôtres. La réponse à cette attente se trouve dans la postface du présent ouvrage rédigé par Alain Findeli³³ et, plus précisément dans sa partie intitulée « Retour sur les ateliers » que nous avons rédigée à plusieurs mains. À sa lecture on observe que les questions sont multiples et

²⁸ Jean Renard, *Les Mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde*, Paris, Armand Colin, 2005.

²⁹ Voir André Micoud, « Pourquoi des architectes dans les campagnes », dans Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et Projet spatial*, vol. I, *Réflexions introductives/stratégies pédagogiques*, op.cit., p. 226-231.

³⁰ Voir l'introduction du second ouvrage « Du projet spatial en milieu rural. Bilan d'étape d'une réflexion en cours » in Xavier Guillot (sous la direction de), *Espace rural et Projet spatial*, vol. II, *Vers un nouveau pacte ville-campagne ?*, op. cit., p. 18-29

³¹ Voir dans cet ouvrage Daniela Poli, « La dimension locale dans le projet du parc agricole de la Toscane centrale », p. 42-59.

³² Voir dans cet ouvrage, Alexis Pernet, « Les enjeux contemporains de l'accompagnement du projet spatial en milieu rural : nouveaux objets, nouveaux terrains de recherche », p. 146-179.

³³ Cette partie se trouve dans le texte d'Alain Findeli : « Les chercheurs dans nos campagnes. Pour une recherche architecturale par le projet », p. 254-267.

les ouvertures nombreuses. La méthode qui nous paraît la plus appropriée a été identifiée : la recherche par le projet. Avec certains ajustements légitimes que Panos Mantziaras³⁴, Martin Chénot³⁵ et Frédéric Pousin³⁶ nous suggèrent directement ou indirectement. Le chantier est donc ouvert. Pour conclure, nous reviendrons sur ce chantier, à l'aune des trois champs de réflexion que l'on vient de décrire, avec pour objet de définir trois axes de recherche renvoyant à trois enjeux de projet spécifique.

Coédifier

Il y a d'abord l'évolution des pratiques de conception et de maîtrise d'œuvre : celles que l'on a pu observer au travers des expériences rapportées par Thierry Michaud³⁷ et Philippe Bodo³⁸, voir celle de Rusty Smith au travers du concept de « *Citizen Architect*³⁹ ». Chacun de ces témoignages nous révèle une approche du métier d'architecte, basé sur un rapport singulier avec les corps de métier et la maîtrise de l'ouvrage. L'architecte n'est pas seulement en situation de « concepteur-expert » à l'écart ou au-dessus des autres acteurs. Il est aussi un médiateur et un incitateur pour inventer ou se réapproprier, avec les corps de métier, des modes de conception et de construction. Dans ces témoignages, une approche commune réunit ces hommes : la volonté de s'affranchir de la logique d'hypertechnicisation dont est l'objet aujourd'hui le monde de la construction. Le travail de la main y retrouve ses droits. Autre technicité dans le processus d'édification qui renvoie au propos tenu dans cet ouvrage par Martin Vanier⁴⁰ et à cette autre matérialité qui caractérise aussi selon lui l'espace rural.

« Coédifier » est le terme que nous avons choisi pour désigner cette autre approche de la conception et de la construction. En faisant appel à cette expression, on veut simplement dire « édifier avec », c'est-à-dire en mettant à profit ce territoire ressource : par la valorisation de circuits courts dans l'approvisionnement de matériaux, mais aussi en ayant recours à ses ressources humaines et économiques. Coédifier, c'est par ailleurs rappeler que le projet, à l'échelle du territoire ou d'un bâtiment, est avant tout un « projet social » comme Daniela Poli le souligne de son côté : « Il est socialement construit. Il mobilise pour cela les compétences et les connaissances d'un ensemble large d'acteurs impliqués dans le devenir du territoire étudié : habitants, administrateurs, élus, entrepreneurs, etc.⁴¹ »

Cohabiter

Il y a ensuite ce rapport conflictuel entre le monde urbain et le monde rural qui s'est opéré depuis plusieurs décennies et dont on voit bien que l'issue a été fatale pour le second. La désolidarisation entre les structures villageoises et les structures agraires évoquée par Vincent Bradel et Marc Verdier⁴², ou l'épuisement du modèle de la ville diffuse que souligne Odile Marcel et Jean-Yves

³⁴ Voir dans cet ouvrage Panos Mantziaras, « Ouvrir de nouveaux sentiers de recherche », p. 8-11.

³⁵ Voir dans cet ouvrage Martin Chénot, « Le défi de la formation des architectes, témoignage d'un directeur d'école », p. 230-236.

³⁶ Voir dans cet ouvrage Frédéric Pousin, « Projeter le paysage rural. Réflexion prospective et rétrospective », p. 238-245.

³⁷ Voir dans cet ouvrage sa contribution : « Comment 'l'auto-éco-construction' se réapproprie-t-elle l'acte de bâtir en milieu rural ?, p. 136-139.

³⁸ Voir dans cet ouvrage sa contribution : « Reconvertir des corps de ferme en logements locatifs basse consommation d'énergie dans le Parc naturel régional du Vexin français », p. 212-216.

³⁹ Voir dans cet ouvrage « De la soutenabilité architecturale par Rural Studio », p. 60-90.

⁴⁰ Voir dans cet ouvrage l'article « Campagnes pour tous ! Un ailleurs métropolisé », p. 32-40.

⁴¹ Voir dans cet ouvrage, Daniela Poli « La dimension locale dans le projet du parc agricole de la Toscane centrale », p. 38-55.

⁴² Voir dans cet ouvrage « Quel devenir pour le pavillonnaire dans le monde rural et périurbain ? », p. 94-121.

Quay⁴³ doivent donner place à de nouvelles alliances pour construire ce nouveau pacte ville/campagne. À ce sujet, et comme on vient de l'expliquer, c'est la multifonctionnalité de l'espace rural qui doit être au cœur du projet pour préfigurer ce « nouveau cycle de vie des territoires ruraux ». Dans ce domaine, on doit saisir la réflexion prospective en cours dans d'autres disciplines, trop souvent délaissée par les architectes, comme celle effectuée par les ingénieurs agronomes de l'Inra. Ces ingénieurs proposent à l'horizon 2030 différents scénarios pour la campagne de demain reposant, selon leurs mots, sur des « dynamiques conjointes des villes et des campagnes » dans leur processus d'évolution. Ces scénarios conduisent à imaginer de réelles formes de cohabitation entre ces deux entités. Schématiquement, leurs travaux partent du fait que la ruralité de demain se dessine sous l'action de trois facteurs principaux :

- l'habitat que nous venons d'évoquer avec le modèle dominant du lotissement pavillonnaire et l'effet induit de dispersion spatiale de la fonction résidentielle ;
- les espaces dédiés à l'agriculture et à l'élevage, toujours majoritaires même s'ils sont en voie de diminution ;
- la « nature » : nature humanisée, composée de forêts, de marais, de landes, de friches, de littoraux ou de montagnes, qui est aussi appréciée pour les loisirs.

Comment penser la combinaison de ces trois facteurs à moyen et long terme, la place que chacun d'eux tiendra dans la construction de l'espace territorial de demain. La méthode n'est bien entendu pas de s'engager dans une approche technico-comptable de cette combinaison à l'échelle communale, voire intercommunale, mais d'élaborer un projet stratégique interscalaire qui dépasse les limites administratives souvent arbitraires. Les architectes, les urbanistes et les paysagistes ne devraient-ils pas, à l'instar des ingénieurs agronomes, élaborer aussi, et avec les agronomes, des scénarios prospectifs visant à concevoir de nouvelles alliances entre les structures résidentielles, les structures agraires et les espaces naturels ? Des alliances qui intégreraient autant la dimension bioproductive du territoire, fondement de la continuité de l'espèce humaine, que sa dimension récréative pour répondre aux enjeux culturels et sociétaux de notre époque.

« Cohabiter » est le terme que nous avons choisi pour désigner cette stratégie. Car l'enjeu n'est pas pour les populations urbaines de « coloniser » un territoire, mais de l'habiter avec les autres hommes, en particulier ceux en charge de faire valoir les ressources de la terre. Et donc de penser cette cohabitation en termes de croisement de formes et de pratiques, renvoyant à un processus d'hybridation équitable pour tous les hommes qui y sont « naturellement » impliqués. Parmi les quatre scénarios suggérés par l'Inra⁴⁴, le scénario qui nous paraît le mieux répondre à ces exigences d'équités sociales, culturelles et spatiales est celui où « l'économie territoriale se fonde sur une diversité d'activités productives et résidentielles. Les technologies de l'information et de la communication ont à ce titre un effet important sur le désenclavement de certains territoires. Diverses agricultures coexistent, associées à différentes formes productives (intensives, conventionnelles, bio, etc.) et à diverses organisations de filières ; elles s'enchevêtrent avec des espaces naturels protégés. Ces paysages complexes et diversifiés fournissent aux résidents un cadre de vie agréable et favorisent les fonctions écologiques des milieux⁴⁵. »

Cotransformer

⁴³ Voir dans cet ouvrage : « Comment le projet relit le travail du passé et le remet en perspective », p. 124-143.

⁴⁴ Les quatre scénarios sont (1) « les campagnes de la diffusion métropolitaines » ; (2) « les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains » ; (3) « les campagnes au service de la densification urbaine » ; (4) « les campagnes dans les mailles des réseaux de villes ». Voir *La Lettre de l'Inra*, « Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030 », n° 12, juillet 2008

⁴⁵ Voir *La Lettre de l'Inra*, *ibid.*

Finalement, il y a dans cette diversité d'acteurs et d'intérêts, d'espaces et de fonctions, le défi de trouver une forme de consensus pour construire un projet jusque dans sa mise en œuvre, nous conduisant à devoir identifier ces formes de « bien commun » évoqué précédemment. S'il est acquis que les pratiques issues de l'urbanisme de plan sont pour une grande part obsolètes, il n'en reste pas moins vrai que la seule concertation des acteurs ne constitue pas non plus une approche suffisante et satisfaisante. Pour preuve l'amenuisement constant de la superficie des terres arables autour de nos agglomérations, dix ans après l'application de la loi solidarité et renouvellement urbain. Bien évidemment, on doit aller dans le sens de la concertation comme cette loi le préconise, mais on doit aussi travailler à la transformation du cadre institutionnel et réglementaire dont on a hérité, car il est généralement inadapté aux enjeux propres au milieu rural. Il s'agit là d'un constat commun tiré des expériences d'aménagement restituées dans cet ouvrage. C'est pourquoi nous assistons aujourd'hui à des initiatives remarquables visant à élaborer de nouveaux dispositifs pour la conduite de projets, tel ceux évoqués par Luc Bousquet, Mathilde Kempf et Armelle Lagadec⁴⁶ ou celui mis en place par Nicolas Taillandier⁴⁷ au sein de l'Atelier local d'urbanisme rural du pays Combraille en Marche (Alur).

« Cotransformer » est le terme choisi pour identifier cet enjeu stratégique. Il s'agit d'abord de souligner que, pour un architecte, un urbaniste ou un paysagiste, la transformation de notre espace habité ne peut s'effectuer qu'avec la collaboration des habitants, des élus et des acteurs. C'est un acquis sur lequel il n'y a pas lieu d'insister. Il s'agit par ailleurs de dire – et beaucoup reste à faire dans ce domaine – que l'on est simultanément amené à transformer, avec ces mêmes acteurs, les pratiques de projets et les dispositifs réglementaires, comme l'exemple du co-design appliqué aux territoires évoqués par Romain Thévenet nous incite à le faire⁴⁸. Finalement, il s'agit d'évoquer un autre domaine qui nécessiterait une cotransformation à notre avis : l'enseignement, et donc de coïmaginer de nouveaux modes pédagogiques qui prendraient en compte la nécessité d'instaurer un dialogue avec cette multitude d'acteurs dans la pratique du projet. L'expérience conduite par Rural Studio en Alabama depuis vingt ans est dans ce domaine une référence incontournable.

Ouverture

« Coédifier », « cohabiter », « cotransformer », ces trois enjeux et stratégies de projet pour désigner les pratiques de projet nous ramèneront à Alberti et au *De re aedificatoria*, en rappelant que ce traité peut être compris, tel que Françoise Choay l'a magistralement démontré, comme « une méditation sur le sens qui fonde le déploiement transformateur des humains dans le monde naturel », et que la traduction la plus juste serait : « Sur la question de l'édifier ». À travers ce retour à Alberti, nous évoquerons plus particulièrement les trois principes méthodologiques que Françoise Choay avait dégagés et l'ouverture qu'ils offrent pour penser la transformation de l'espace édifié. Le premier est le *principe d'économie ou de parcimonie*, tiré de l'observation du monde naturel et qui s'applique aux trois niveaux successifs de la triade albertienne⁴⁹. Le second principe qui est propre à la condition

⁴⁶ Voir dans cet ouvrage Luc Bousquet, Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, « Quel développement des territoires ruraux à partir de leur ressources propres », p. 182-207.

⁴⁷ Voir dans cet ouvrage, Nicolas Taillandier, « De l'Université rurale du Pays Combraille en Marche à la création de l'Alur », p. 149-155.

⁴⁸ Voir dans cet ouvrage Romain Thévenet, « Un nouveau cycle pour l'ingénierie territoriale ? L'exemple du design appliqué aux territoires », p. 156-160.

⁴⁹ « Dans le champ de la nécessité logique, il prend une forme structurale qui réduit les notions utilisées à un minimum de paramètres ou de catégories [...] Dans le champ de la nécessité constructive et dans celui de la commodité, le principe d'économie commande une dépense minimale de matériaux et d'argent, l'entretien et la réparation des ouvrages ; enfin, dans le champ propre de la beauté, il fait éliminer les ornements superfétatoires », voir Françoise Choay, « Introduction », dans Leon Battista Alberti, *L'Art d'édifier*, texte traduit du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay, Paris, Seuil, 2004, p 11-39.

humaine est le *principe dialogique* : « Comme toute activité sociale, l'édification suppose, de la part de celui qui édifie, une permanente relation avec l'autre et les autres⁵⁰. » Enfin le troisième principe « exige de l'édificateur une permanente *consommation de temps* : substance même de la vie des hommes en société et fondement de toute création, le temps échappe seul au principe d'économie. L'architecte doit prendre le temps de la réflexion pour concevoir ses projets, le temps d'examiner ses dessins, ses maquettes, le progrès de ses réalisations, le temps de consulter les experts. Jamais il n'en dépensera suffisamment⁵¹ ».

S'agissant de notre propos de départ et de l'intitulé de cette introduction « Penser et “construire ensemble” l'espace rural de demain », n'y aurait-il pas, dans ces trois principes, matière à méditer sur nos pratiques professionnelles actuelles, incluant les savoirs que l'on doit transmettre dans l'enseignement du projet ? Non pas en élaborant de savantes opérations conceptuelles à partir des principes albertien, mais plus directement, et à un niveau plus large, en réinvestissant le statut qu'Alberti donne à l'édification, comme discipline rationnelle et autonome, et plus précisément : « En lui conférant la vocation de lier les hommes à leur environnement tout en les solidarissant entre eux et avec les générations passées⁵². » De ce point de vue et vis-à-vis des bouleversements que connaît aujourd'hui notre espace habité dans le contexte de mondialisation et dans les territoires ruraux plus particulièrement, le message albertien n'a guère besoin d'être reformulé ou réactualisé. On peut le prendre tel quel, *mutatis mutandis*, dans sa forme actuelle et dans toute son intégralité. Il n'est pas seulement d'actualité. Il est atemporel.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 23

⁵¹ *Ibid.*, p. 23

⁵² Le paragraphe d'où j'ai tiré ce passage est dans son entier le suivant : « Le projet dominant, exposé avec force et clarté dans le Prologue, érige l'édification en discipline rationnelle et autonome et en instaure les règles génératives. Davantage, en lui conférant la vocation de lier les hommes à leur environnement tout en les solidarissant entre eux et avec les générations passées, le *De re aedificatoria* situe, comme jamais dans la suite aucun traité d'architecture, l'édification spatiale du milieu humain au cœur d'une véritable anthropologie avant la lettre », *ibid.*, p. 30.